

	LAFORET IMMOBILIER - Transaction 21				
	Forme juridique au capital de 7600€ - RCS DIJON 445303852				
	Siège social : 23 Rue Monge - 21000 DIJON				
	Tél : 03.80.50.97.77 - Email: dijon-monge@laforet.com				
	HONORAIRES DE TRANSACTION (Barème à compter du 31 mars 2016)				
Les prix sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière					
Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC	Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
< 30 000 €	2 500,00 €	3 000,00 €	> 160 000 €	8 416,70 €	10 100,00 €
> 30 000 €	2 500,00 €	3 000,00 €	> 170 000 €	8 750,00 €	10 500,00 €
> 40 000 €	3 333,30 €	4 000,00 €	> 180 000 €	9 083,30 €	10 900,00 €
> 50 000 €	4 166,70 €	5 000,00 €	> 190 000 €	9 416,70 €	11 300,00 €
> 60 000 €	4 583,30 €	5 500,00 €	> 200 000 €	9 750,00 €	11 700,00 €
> 70 000 €	5 000,00 €	6 000,00 €	> 210 000 €	10 000,00 €	12 000,00 €
> 80 000 €	5 416,70 €	6 500,00 €	> 220 000 €	10 166,70 €	12 200,00 €
> 90 000 €	5 833,30 €	7 000,00 €	> 230 000 €	10 416,70 €	12 500,00 €
> 100 000 €	6 250,00 €	7 500,00 €	> 240 000 €	10 666,70 €	12 800,00 €
> 110 000 €	6 583,30 €	7 900,00 €	> 250 000 €	10 916,70 €	13 100,00 €
> 120 000 €	7 000,00 €	8 400,00 €	> 260 000 €	11 083,30 €	13 300,00 €
> 130 000 €	7 333,30 €	8 800,00 €	> 270 000 €	11 333,30 €	13 600,00 €
> 140 000 €	7 750,00 €	9 300,00 €	> 280 000 €	4,17%	5% TTC
> 150 000 €	8 083,30 €	9 700,00 €			
Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.					
Avis de valeur : 250 € TTC					
<u>Cas particulier</u> → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :					
- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.					
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.					

<b><u>Locations – Barème à compter du 20/02/2017</u></b>
<b>Honoraires pour les baux d'habitations ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 et les locations meublées :</b>
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC / m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC / m2 de surface habitable à la charge du bailleur
Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC / m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC / m2 de surface habitable à la charge du bailleur
Entremise-négociation : 75 € forfaitaire à la charge du bailleur
<b>Honoraires pour les autres baux :</b>
Locaux professionnels et Locaux commerciaux : Loyer inférieur à 6 000 € HT et HC annuel : 15 % H.T. du loyer annuel H.T. et H.C. soit 18% TTC du loyer annuel HT HC.- Au-delà : 10 % H.T. du loyer annuel H.T. et H.C. soit 12% TTC du loyer annuel HT HC à la charge du preneur
Baux de garage / parking seuls : 150 € TTC forfaitaires, à partager pour moitié entre le preneur et le bailleur
<b>Gestion locative :</b>
Honoraires de gestion : 8% TTC de toutes les sommes encaissées, à la charge du bailleur
Honoraires d'assurances « loyers impayés, détérioration immobilières et protection juridique » : 2.20 % TTC de toutes les sommes encaissées, à la charge du bailleur
<b>Autres prestations particulières (hors missions contractuelles en gérance locative) :</b>
Honoraires d'état des lieux de sortie : 96 € TTC à la charge du bailleur
Vacation horaire pendant les heures ouvrables : 50 € TTC à la charge du bailleur
Renouvellement de bail : 150€ TTC à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR20445303852 - Titre professionnel : Agent immobilier - Cartes professionnelles n°445 et 187 délivrées par la préfecture de DIJON 21000, 55 rue de la Préfecture - Activités : Transaction et gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : CEGI : 128 rue de la Boétie 75378 PARIS. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.